



© Mairie de Pélussin



**CLUB PETITES VILLES DE DEMAIN**



# LA BOITE À OUTILS

**SAISON THÉMATIQUE**

**Petites villes de demain : Favoriser l'engagement  
citoyen dans la mise en œuvre des projets**

Mars - Avril 2024







# PETITES VILLES DE DEMAIN : FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS



## Stanislas Bourron

Directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'ANCT et les partenaires du programme Petites villes de demain se mobilisent, une nouvelle fois, pour vous proposer une deuxième saison thématique, axée sur l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des projets des Petites villes de demain. Ces temps d'animation et de réseaux organisés dans le cadre du Club Petites villes de demain vous permettront de découvrir les outils mobilisables sur votre territoire afin de créer les conditions favorables à l'engagement des citoyens dans vos différents projets. Les enjeux sont nombreux, mais les acteurs et les partenaires mobilisables le sont également : nombre d'entre eux travaillent étroitement avec l'ANCT. Les retours d'expériences et les réalisations concrètes des PVD qui témoigneront vous permettront d'appréhender ces différents enjeux et de vous aider à identifier les leviers et outils qui sont à votre disposition.



## Christophe Bouillon

Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires  
Président de l'Association des Petites Villes de France  
Ancien député de Seine-Maritime  
Maire de Barentin

Cette saison thématique est une réelle opportunité pour nos élus et chefs de projet PVD de comprendre comment favoriser l'engagement des citoyens sur leur territoire. En effet, la contribution des citoyens et des membres des associations, qui constituent un écosystème riche et diversifié, est un facteur clé du succès des stratégies de redynamisation et du projet de territoire portée par les élus locaux. Convaincu par la force du témoignage des collectivités et par l'inspiration qui en découle, cette saison thématique et les différents rendez-vous proposés permettront entre pairs, d'échanger et découvrir les pratiques innovantes et ce qu'il est possible d'entreprendre et de déployer sur son territoire.



# Petites villes de demain : Favoriser l'engagement citoyen dans la mise en œuvre des projets



Que ce soit pour un diagnostic urbain, alimenter la phase de conception opérationnelle d'un projet ou encore construire et mettre en œuvre collectivement des projets, la participation des citoyens et leur engagement sont une véritable ressource et une richesse pour les Petites villes de demain.

Afin de faciliter l'association des citoyens, un accompagnement de l'ANCT, des partenaires, des outils et des méthodes peuvent être des leviers utiles.

Depuis le lancement du programme Petites villes de demain, les communes ont associé les habitants dans les phases de diagnostic, d'élaboration des conventions cadres et des fiches actions.

Au 31 décembre 2023, plus de 80% des Petites villes de demain ont désormais signé leur convention-cadre, passant ainsi dans la "phase opérationnelle" de leur projet. Dans cette nouvelle phase, la participation citoyenne est tout aussi importante.

La richesse et la force de l'engagement citoyen dans les territoires, véritable émulation collective, est un levier pour renforcer l'attractivité et le dynamisme des Petites villes de demain.

## 109

Fabriques de territoires sont situées dans une PVD

## 35

Manufactures de proximité sont situées dans une PVD

## 200

communes PVD répertoriées sur la plateforme [Jeveuxaider.gouv.fr](https://jeveuxaider.gouv.fr) afin de favoriser l'engagement bénévole



Ouverte le 11 mars 2024 par Dominique Faure, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales et de la Ruralité, cette nouvelle saison thématique a été l'occasion pour les élus et chefs de projet PVD de découvrir des témoignages de leurs pairs, d'experts et de partenaires du programme qui ont rappelé les grands enjeux et les aides mobilisables et mis en valeur des actions inspirantes autour de l'engagement citoyen.

Composée de 9 webinaires, d'un Atelier in situ et d'évènements des partenaires, la saison thématique a réuni près de 700 participants.

Retrouvez dès à présent dans cette boîte à outils les grands enseignements, les retours d'expériences, les formations en lien avec la thématique ainsi que les ressources et aides mobilisables.

### Une saison thématique proposée par :



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires



Avec le soutien du programme Territoires d'engagement (ANCT)



<b>I. Le rendez-vous des élus</b>	<b>7</b>
<hr/>	
<b>II. Les fiches outils</b>	<b>10</b>
a. Les clés pour agir n°1 - Comment développer l'engagement citoyen dans ma PVD ?	11
b. Les clés pour agir n°2 - Quelles conditions réunir pour favoriser l'engagement citoyen et la coopération avec les habitants dans ma commune	13
c. Les clés pour agir n°3 - Comment faciliter l'implication des jeunes dans ma PVD ?	15
d. Les clés pour agir n°4 - Comment réussir la participation citoyenne dans les projets d'habitat ?	17
<hr/>	
<b>III. Les cas pratiques</b>	<b>20</b>
a. Travaux pratiques 1 - Projet participatif du parc du château de Taninges : diagnostic biodiversité et regards croisés sur l'aménagement	21
b. Travaux pratiques 2- Retour d'expérience de la commune de Melle (Deux-Sèvres)	23
c. Travaux pratiques 3 - Présentation du tiers-lieu Cœur de Bastide de la commune de Sainte-Foy-la-Grande (Gironde)	25
<hr/>	
<b>IV. Le décryptage</b>	<b>27</b>
a. Le webinaire décryptage - Présentation de l'offre de service Cap collectif / Banque des Territoires	28
<hr/>	
<b>V. Les formations sur la participation citoyenne</b>	<b>30</b>
<hr/>	
<b>VI. Autres ressources</b>	<b>33</b>





## SAISON THÉMATIQUE

# PETITES VILLES DE DEMAIN : FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS

Si la mobilisation des habitants et des acteurs du territoire se renforce depuis les grands projets d'aménagement et de rénovation urbaine des années 1960-70, elle connaît un véritable essor au milieu des années 2010. Participer, coconstruire, concerter, impliquer : autant de modalités d'actions en faveur d'une fabrique des territoires plus inclusive et résiliente, à même de répondre aux enjeux complexes induits par les multiples crises et transitions qui transforment nos environnements et impactent nos modes de vie. Dans un contexte de renouvellement des modes de prises de décisions et de fortes attentes en matière de transparence de l'action publique, intégrer l'expertise d'usage et la mobilisation citoyenne devient ainsi un levier pour garantir la qualité d'un projet et son appropriation.

Dans les Petites villes de demain, s'appuyer sur la parole des habitants devient progressivement une pratique pour «faire projet» dans les territoires. L'association de la société civile peut être facilitée par la mise en place d'outils, de méthodes et l'accompagnement de partenaires, qui soutiennent les PVD dans leurs démarches.

Comment coopérer avec les habitants, comprendre la diversité des points de vue, gérer les désaccords, faire évoluer les propres modes de fonctionnements, avec qui et pendant combien de temps, sur quel principe et pour quelle finalité ?

Autant de questions au cœur de cette deuxième saison thématique du Club Petites villes de demain, proposée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, POPSU Territoires, l'Association des Petites Villes de France, la Banque des Territoires, le Cerema, l'Anah, et avec le soutien du programme Territoires d'engagement (ANCT).



## LE RENDEZ-VOUS DES ÉLUS



Dominique Faure,  
Ministre déléguée en charge des Collectivités Territoriales et de la Ruralité



Que ce soit pour un diagnostic urbain, pour alimenter la phase de conception opérationnelle d'un projet ou encore pour le construire collectivement, la participation et l'engagement de tous sont une véritable ressource et richesse sur laquelle il faut s'appuyer.

### UN RENDEZ-VOUS EN DEUX TEMPS :

1 QUELS ENJEUX POUR LES PETITES VILLES DE DEMAIN EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE ?

2 QUELS SONT LES LEVIERS ET ACTEURS À MOBILISER SUR LE TERRITOIRE ?

### AVEC LA PAROLE EXPERTE DE :



Matthieu Angotti  
Conseiller expert du programme Territoires en commun, Territoires d'engagement, ANCT.



Séverine Bonnin-Oliveira  
Maître de conférences en aménagement et urbanisme, Aix-Marseille Université



Matthieu Chanel  
Conseiller délégué à la culture de la commune de Guichen Pont-Réan, Ille-et-Vilaine



Pierre-Yves Guihéneuf  
Délégué général, Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne.

# PAROLES D'EXPERTS

## 1 QUELS ENJEUX POUR LES PETITES VILLES DE DEMAIN EN MATIÈRE DE PARTICIPATION CITOYENNE ?



**Matthieu Chanel**

Délégué à la culture de la commune de Guichen Pont-Réan, Ille-et-Vilaine



**Il faut voir la culture comme un vecteur d'échange et un outil de dialogue avec les habitants.**

La Petite ville de demain de Guichen Pont-Réan en Ille-et-Vilaine a décidé de placer la culture au centre de son projet de territoire. Pendant plus d'un an, la commune a travaillé avec deux cabinets d'urbanisme culturel dans le but de créer une politique culturelle en lien avec les habitants. Un travail qui a permis de coupler redynamisation des deux centre-bourgs de la commune sur des enjeux divers : mobilité, jeunesse, environnement, cadre de vie,...



**Pierre-Yves Guihéneuf**

Délégué général, Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne



**Il faut être optimiste ! L'engagement pour la cause publique se maintient, notamment chez les jeunes.**

Pierre-Yves Guihéneuf propose 3 recommandations pour favoriser l'engagement citoyen :

1) Être réaliste : Nous nous situons dans un contexte général de défiance envers les institutions. Les citoyens craignent d'être instrumentalisés, c'est-à-dire que les dispositifs participatifs servent à cautionner des décisions déjà prises. Dépasser le cercle des convaincus n'est pas simple.

2) Être optimiste : L'engagement pour la cause publique se maintient, en particulier chez les jeunes. Pour maintenir cet engagement, il est important d'embarquer les citoyens dans des processus de travail sur le long-terme, qui permettent de créer de la confiance et des liens.

3) Se faire aider sans se faire déposséder : L'ingénierie de la participation existe et doit être mobilisée. Cependant, les élus et les agents doivent rester maîtres des objectifs recherchés et des publics visés, qui vont déterminer ensuite les méthodes que l'on va mettre en œuvre.



**Matthieu Angotti**

Conseiller expert du programme, Territoires en commun - Territoires d'engagement, ANCT



**La participation nourrit la démocratie, la cohésion sociale. Elle favorise la créativité.**

Comment développer l'engagement et quel sens lui donner ? Selon Matthieu Angotti, il existe deux sens. Le premier est celui de la vitalité démocratie : la participation nourrit la citoyenneté, la cohésion sociale et ouvre à la créativité. Le deuxième sens est le pragmatisme : nous n'avons plus le vraiment le choix. Les enjeux de transitions environnementales sont si complexes et remettent la vie des communes et de leurs habitants complètement en question (gestion des déchets, énergie, etc...). Dans un contexte où la fluidité de l'information est importante, il est impossible de mettre des habitants devant « le fait accompli ».

Ainsi, cela nécessite que les élus et les agents remettent en question leur façon de travailler pour laisser place à l'intelligence collective et à une nouvelle mise en mouvement des collectivités.

Enfin, l'engagement citoyen nécessite un portage politique important, qui doit passer par une mobilisation des élus et de la direction de la collectivité, pour que ça marche.



# PAROLES D'EXPERTS

## 2 QUELS SONT LES LEVIERS ET ACTEURS À MOBILISER SUR LE TERRITOIRE ?



**Matthieu Chanel**  
Délégué à la culture de la commune de Guichen Pont-Réan, Ille-et-Vilaine



**Séverine Bonnin-Oliveira**  
Maître de conférences en aménagement et urbanisme, Aix-Marseille Université



**Le but c'est de construire un récit autour de ce lieu pour voir quel sens lui donner dans les années à venir.**

Au travers d'une enquête collective menée auprès des habitants de Guichen Pont-Réan, 4 grandes thématiques traduisant les envies et attentes des habitants ont pu émerger : prendre soin, habiter et grandir dans la commune, participer, et se relier les uns aux autres.

Une exposition a ensuite été mise en place afin de voter pour les projets qui leur tenaient à coeur, donnant naissance à une feuille de route qui s'est affinée grâce à la mise en place d'ateliers, d'expérimentations in situ. Une expérimentation phare a ainsi pu être menée sur le site d'une chapelle désacralisée en zone d'aménagement concertée. Dans le but de construire le projet, il est apparu important de construire également son récit en recueillant des paroles et des histoires intimes qui ont fait partie de l'histoire de ce site.

A Guichen Pont-Réan, la prise de décision se fait donc par une acculturation commune et l'intelligence collective.



**L'enjeu de transition est fédérateur car il concerne tout le monde.**

Séverine Bonnin-Oliveira coordonne un projet de recherche-action soutenu par POPSU Territoires dans la petite ville de Volonne dans le département des Alpes de Haute-Provence. Ce petit village de moins de 2 000 habitants se distingue par la quantité d'initiatives habitantes qui s'y trouvent et qui en font un véritable village participatif. Afin d'accompagner au mieux cette dynamique, la municipalité a requestionné son fonctionnement et la relation élus - porteurs de projet.

Séverine Bonnin-Oliveira propose ici 3 leviers qui permettent d'encadrer ces dynamiques de participation des habitants :

1. Définir les modes de faire ensemble, en les adaptant au contexte local (voir le guide créé par Loos-en-Gohelle) ;
2. S'assurer qu'il existe une forme de reconnaissance envers les citoyens en les faisant participer à des forums, en créant des maisons d'initiatives, ... ;
3. Se faire aider en accompagnement et ingénierie au long court.

### Les ressources



[Le programme Territoire d'engagement](#)

[L'Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne](#)

[Le site de démocratieS, revue sur la participation citoyenne](#)

[Retrouvez le guide pour la co-construction d'un projet culturel municipal avec les habitants](#)

[Le projet de recherche POPSU Territoires mené par Séverine Bonnin-Oliveira à Volonne](#)

[Le livret de la participation citoyenne "Volonne participatif"](#)

[Le livret de Loos-en-Gohelle qui recueille des exemples d'implication habitante](#)

[Retrouvez les cahiers méthodologiques de la participation citoyenne de l'ADEME](#)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Cliquez pour revoir replay](#)



# Les fiches outils

Un retour sur les Clés pour agir, webinaires d'une heure pour découvrir l'offre de services et l'éclairage d'experts sur un enjeu majeur, en s'appuyant sur le retour d'expérience d'une Petite ville de demain.



## SAISON THÉMATIQUE

### LES CLÉS POUR AGIR N°1 - COMMENT DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS MA PVD ?

Ce premier webinaire les Clés pour agir a été l'occasion de présenter l'offre en ingénierie mobilisable par les Petites villes de demain pour favoriser l'engagement citoyen au sein de leur territoire. Vous découvrirez également le retour d'expérience de la commune de Vaucouleurs (Meuse) sur son projet de territoire mené en lien avec les habitants.

#### Le retour d'expérience

##### Vaucouleurs, Meuse, Grand Est

La commune s'est engagée en 2017 dans le dispositif "Bourg structurant" de la région Grand Est qui a permis la réalisation d'une étude sur le centre-bourg, financée à 70% par l'EPFGE et 10% par l'intercommunalité. Cette étude a associé les habitants à travers un « diagnostic en marchant » et la constitution de groupes de travail qui ont abouti sur des préconisations sur l'évolution du centre-ville. Ainsi, après un an d'étude, un plan guide incluant un référentiel foncier a été rédigé.

En 2021, la commune s'est engagée dans le programme PVD et a mené une démarche auprès des forces vives du territoire : les acteurs de l'industrie, du monde agricole, ... mais également des territoires voisins. Un questionnaire, envoyé à une quarantaine de personnes, a permis de nourrir la réflexion déjà débutée à travers l'étude centre-bourg. Cela a alors permis d'aboutir à la rédaction de 40 fiches actions composées de projets phares qui ont fait l'objet de co-construction avec la population.

L'un des projets phares est la construction d'une résidence habitat inclusif à destination des seniors et des personnes en situation de handicap. Là encore, une consultation de l'ensemble de la population et des communes environnantes a permis de mieux définir les besoins et les envies de la population tels que la dimension des logements ou encore la réalisation d'extérieurs privatifs. Ce projet est désormais coconstruit avec le Conseil des sages composé de 21 personnes, autant que dans le conseil municipal.

Après avoir coconstruit avec la population des projets inscrits dans la convention-cadre, la commune constate la nécessité de présenter les projets aux habitants qui souhaitent voir les résultats. Ainsi, la commune a sollicité un accompagnement de l'ANCT pour définir une méthodologie de concertation et de consultation en phase opérationnelle du programme Petites villes de demain.



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mardi 12 mars 2024

#### Intervenants :

- Emilie Chapeau, coordinatrice ingénierie au pôle interface, ANCT
- Florence Drouy, cheffe de bureau des villes et territoires durables, DHUP, DGALN, Ministère de l'Ecologie et de la Cohésion des Territoires
- Francis Favé, maire de Vaucouleurs (Meuse)
- Etienne Payeur, chef de projet PVD à Vaucouleurs (Meuse)
- Jérôme Sauvart, adjoint à la cheffe de bureau AD1 Stratégies territoriales, sous direction aménagement durable, DHUP, DGALN, Ministère de l'Ecologie et de la Cohésion des Territoires
- Perrine Simian, cheffe de projet Territoires en commun - Territoires d'engagement, ANCT

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT

© Mairie de Vaucouleurs



**Notre démarche, ça a toujours été de coconstruire.**

**Francis Favé, Maire de Vaucouleurs (Meuse)**

# LES SOLUTIONS MOBILISABLES

## LE MARCHÉ D'INGÉNIERIE DE L'ANCT

L'ANCT propose une ingénierie sur-mesure pour toutes les collectivités qui en expriment le besoin et où l'ingénierie locale est inexistante (principe de subsidiarité). La collectivité désireuse d'être accompagnée doit en faire la demande au préfet de département. La prise en charge est variable selon la fragilité de la collectivité. Pour les communes de moins de 3 500 habitants et EPCI de moins de 15 000 habitants, la prise en charge par l'ANCT est totale. L'ANCT propose, dans ce cadre, de mettre à disposition son ingénierie à travers la mobilisation de bureaux d'études spécialisés sur des thématiques diverse telles que l'association des habitants au projet et la concertation.

## LA CELLULE DE CONSEIL ET D'ORIENTATION TERRITOIRES D'ENGAGEMENT (ANCT)

Le programme Territoires d'Engagement de l'ANCT propose un service d'accompagnement stratégique, à distance et gratuit. Ce service est destiné aux collectivités qui se lancent dans la démocratie participative et souhaitent être accompagnées dans leur cheminement.

Cette offre de services prend la forme de sessions de travail entre la collectivité et l'équipe de Territoires d'engagement.

Ainsi, vous pouvez bénéficier de permanence d'accueil téléphonique le vendredi entre 14h et 17h.

## L'ATELIER DES TERRITOIRES - DGALN

L'Atelier des territoires est programme d'ingénierie du ministère de la Transition écologique qui vise à faciliter l'émergence de stratégies de territoire et de projets d'aménagement, intégrés et partagés, favorisant la transition écologique et le développement territorial. La démarche se décline en trois dispositifs proposant plusieurs modalités d'accompagnement pour répondre au mieux aux projets des territoires :

- les Ateliers des sessions nationales, répondant à une problématique thématique territorialisée ;
- et deux formats d'Ateliers à la carte : les Ateliers locaux et les Ateliers flash, répondant aux problématiques identifiées par les collectivités.

## L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA DEMARCHE ECOQUARTIER

Dans le cadre de la démarche EcoQuartier, des outils ont été construits pour aider les porteurs de projet à favoriser la participation citoyenne dans leurs projets d'aménagement. Le premier est le guide de l'aménagement durable dans lequel vous trouverez les 3 recommandations suivantes: créer les conditions de la mobilisation citoyenne, s'appuyer sur les propositions issues des instances participatives et accompagner les pratiques dans le temps. Le deuxième outil est les formations que vous trouverez à la fin de ce document (cf. p. 31).

Enfin, le ministère de la Transition écologique propose également un accompagnement en ingénierie sur mesure du Cerema : accompagnement sur 3 ans qui peut être ciblé sur la participation citoyenne.

## Les ressources



- [Découvrez l'accompagnement sur-mesure](#)
- [Découvrez le décret qui renforce le rôle des délégués territoriaux de l'ANCT](#)

- [Le programme Territoires d'engagement](#)
- [La plateforme ressources Territoires en commun](#)
- Les projets partagés Territoires d'engagement : [Culture](#), [Adolescents](#), [Aménagement du territoire](#)
- [Les informations sur la cellule conseil et orientation de Territoires d'Engagement](#)
- [Les ateliers interactifs](#)

Contacts :

- Matthieu Angotti :  
matthieu.angotti@anct.gouv.fr  
06 83 33 89 38
- Perrine Simian :  
perrine.simian@anct.gouv.fr  
06 81 61 60 52

• [Le site des ateliers des territoires de la DGALN](#)

• [Les ateliers flashs](#)

• [Les ateliers locaux](#)

• [Le kit technique de l'Atelier des territoires](#)

Contact : atelier-des-territoires.ad1.dhup.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

• [Les informations sur les formations de la plateforme EcoQuartiers](#)

• [Les informations sur l'offre de services de la démarche EcoQuartiers](#)

• [Le guide de l'aménagement durable](#)

• [Retrouvez les informations sur l'offre d'accompagnement du Cerema sur la participation citoyenne](#)



**POUR ALLER + LOIN :**  
[Cliquez pour voir le replay.](#)  
[Le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

### LES CLÉS POUR AGIR N°2 - QUELLES CONDITIONS RÉUNIR POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LA COOPÉRATION AVEC LES HABITANTS DANS MA COMMUNE ?

A l'occasion de ce webinaire, la PVD de Port-Brillet, accompagnée par le programme Territoires d'engagement (ANCT) a présenté son projet de territoire coconstruit avec les habitants. Vous retrouvez également les conditions nécessaires pour favoriser la participation citoyenne dans votre Petite ville de demain, les points de vigilance, ainsi qu'une présentation de la charte de la participation du public du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires .

#### Le retour d'expérience

##### Port-Brillet, Mayenne, Pays de la Loire

Port-Brillet est une petite commune d'environ 1 800 habitants, dont une grande partie de la population est d'origine ouvrière de par l'histoire industrielle de la ville et de sa fonderie. Une spécificité qui détonne quelque peu dans le département agricole de la Mayenne. Engagée dans le programme Petites villes de demain depuis 2021, la municipalité a souhaité « faire territoire » collectivement, afin de construire une stratégie à la fois opérationnelle et partagée, en lien avec les habitants, leurs attentes et leurs besoins. A l'issue du diagnostic effectué, avec les élus, 6 axes prioritaires ont été identifiés : 1) habitat, 2) économie, 3) mobilité, 4) développement des formes urbaines et patrimoniales, 5) accès aux équipements publics, 6) résilience du territoire. Sur ce dernier axe en particulier, la commune a souhaité solliciter l'accompagnement du programme Territoires d'Engagement de l'ANCT. Un accompagnement qui a abouti à un projet de territoire partagé et une feuille de route déclinée en 3 piliers :

- redynamiser le territoire,
- mettre du lien entre les habitants,
- revaloriser le cadre de vie et la qualité paysagère et patrimoniale.



**Lors de la construction de ce projet de territoire, c'est vraiment le portage, la volonté politique de partager les informations et de construire des temps forts avec les acteurs qui a permis de rentrer en contact avec un noyau d'acteurs qui faisaient écho au projet.**

**Damien Lemesle, chef de projet PVD Port-Brillet (Mayenne)**



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Jeudi 28 mars 2024

#### Intervenants :

- Matthieu Angotti, Conseiller expert, Territoires en commun - Territoires d'engagement, ANCT
- Dorian Lemesle, Chef de projet Petites villes de demain de la commune de Port-Brillet (Mayenne)
- Joana Janiw, Conseillère experte Ingénierie de la participation du public, Commissariat général au développement durable, Ministère de l'Ecologie et de la Cohésion des Territoires

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT



© Mairie de Port-Brillet



### LES CONDITIONS ET LES POINTS D'ATTENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION

Matthieu Angotti, conseiller expert pour le programme Territoires d'engagement propose plusieurs pistes à retenir pour favoriser la mise en œuvre de projets participatifs sur un territoire.

#### 1) Points d'attention dans la mise en œuvre d'une stratégie globale de participation :

- Être attentif à ce qui se passe au niveau du « leadership » de la collectivité (Maire, DGS, Président de communauté de communes) : les élus sont-ils convaincus par la participation citoyenne ? Existe-t-il déjà une prise de conscience ? ;
- Expliciter les peurs légitimes que ces démarches peuvent engendrer et évaluer ensemble les risques acceptables (financiers, temps de travail, ajustements des engagements pris) ;
- Savoir prioriser les projets qui vont amener la population à participer, surtout à mi-mandat ;
- Être conscient des questions de temporalité, en dessinant par exemple une frise temporelle pour évaluer la faisabilité du projet

#### 2) Les 3 « ingrédients » à garder en tête lors de l'organisation d'une séquence participative :

- La proximité : être au plus près des habitants
- Le temps : favoriser un format court
- L'action : s'assurer que la séquence soit active

### LA CHARTE DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC - MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

La charte de la participation du public, créée en 2016, énonce les valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants (porteurs de projet et public) et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation. La charte permet de créer un cadre de confiance entre les acteurs et œuvre à créer une culture de la participation. Elle compte à ce jour une communauté de plus de 220 adhérents.

Citoyens, associations, porteurs de projet et acteurs de la participation peuvent adhérer à la charte de la participation du public et prendre part au mouvement d'ensemble traduisant la volonté de développer et généraliser la culture de la participation du public. L'adhésion à la charte de participation du public se fait par le renseignement et la transmission d'un formulaire d'adhésion qui, une fois complété, doit être retourné à l'adresse électronique : [cs-democratie-participative@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cs-democratie-participative@developpement-durable.gouv.fr).

Elle doit être accompagnée des éléments suivants :

- La décision formalisant l'engagement d'adhérer à la Charte de la participation du public. La procédure adéquate pour engager l'organisme relève de sa responsabilité (courrier, délibération...).
- Un logo (au format jpg de 600x600 pixels).

- [Le programme Territoires d'engagement](#)
- Les projets partagés Territoires en commun, Territoires d'engagement :
  1. [Culture](#)
  2. [Adolescents](#)
  3. [Aménagement du territoire](#)
- [Les informations sur la cellule conseil et orientation de Territoires d'Engagement](#)
- [Les ateliers interactifs de l'ANCT](#)

- [Toutes les informations sur la charte de la participation du public](#)



**POUR ALLER + LOIN :**  
[Cliquez pour voir le replay](#)  
[Le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

### LES CLÉS POUR AGIR N°3 - COMMENT FACILITER L'IMPLICATION DES JEUNES DANS MA PVD?

Diffusé en 2023, le baromètre intitulé « Le regard des jeunes sur les Petites villes de demain en 2022 » réalisé par Ipsos en partenariat avec l'ANCT, l'APVF et la Banque des Territoires soulignait que 89% des jeunes de 16 à 30 ans disent avoir un regard positif sur les petites villes. Ainsi, comment les associer aux projets de territoire et à la vie de la commune ?

#### Le retour d'expérience

##### Bully-les-Mines, Pas-de-Calais, Hauts de France

Bully-les-Mines est une commune d'un peu plus de 12 000 habitants engagée auprès des jeunes et des artisans locaux. Il y a deux ans, une ancienne cordonnerie est réinvestie et transformée en boutique éphémère. Très vite, les habitants adoptent le projet et s'approprient l'idée d'accueillir des producteurs locaux. Lorsque le programme « Mon centre-bourg a un incroyable commerce » est déployé par la Banque des territoires, Auxilia et Le Bon Coin, la commune décide d'y participer, en s'associant avec une équipe du lycée professionnel Léo Lagrange. De là est née la boutique pédagogique « Coop du 51 », une épicerie étonnante qui favorise à la fois le circuit court et l'apprentissage de jeunes lycéens. Elle est la première boutique apprenante de France à être délocalisée dans un centre-bourg.

L'épicerie, située au cœur de Bully-les-Mines, est un dépôt-vente pour 33 artisans et producteurs du territoire. Les élèves du lycée vendent pour les producteurs et sont exemptés de stage : ils s'occupent de gérer le stock, la caisse, la communication, etc... Ce projet représente à la fois une expérience professionnalisante pour ces jeunes, sensibilisés au circuit-court et participant ainsi à la revitalisation des centres-bourgs. C'est également une opportunité pour les habitants, notamment les personnes âgées de la résidence pour seniors située à côté. En effet, cette épicerie est l'occasion pour eux de faire de nouvelles rencontres et de tisser des liens. Depuis le lancement du projet, plus de 200 élèves du lycée professionnel de Bully-les-Mines ont participé à la démarche et la boutique est aujourd'hui en pleine évolution.



Pour les habitants, ça créé du lien avec les jeunes et pour la commune, on valorise nos producteurs locaux.

Marion Wos, Cheffe de projet PVD Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mercredi 3 avril 2024

#### Intervenants :

- Nivine Katanji, Chargée de déploiement chez [Jeuxaider.gouv.fr](http://Jeuxaider.gouv.fr)
- Denis Moreau, Secrétaire général de l'association "la Rue de l'avenir "
- Alice Péronnet, Responsable de projets au sein de l'association "Robins des villes"
- Marion Wos, Cheffe de projet Petites villes de demain de la commune de Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT



© Mairie de Bully-les-Mines

## LES SOLUTIONS MOBILISABLES

### DISPOSITIF « RUE AUX ENFANTS, RUE POUR TOUS » DE L'ASSOCIATION RUE DE L'AVENIR

« Rue de l'Avenir » est une association qui depuis 1988 a pour objectif de contribuer à transmettre aux générations futures une ville plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre.

L'appel à projet « Rue aux enfants » propose de fermer une rue temporairement à la circulation motorisée, sur des jours et des plages horaires précis. Elle est mise en place en collaboration avec les habitants et de nombreux acteurs locaux (centre social, parents, associations, commune,...). Les enfants peuvent y jouer librement sur toute sa largeur de la rue tout en étant en sécurité. Pour ces jeunes citoyens, l'intérêt est d'avoir une autre représentation de la rue, de réaliser que c'est un espace de vie et un bien commun à s'approprier. Ainsi, les objectifs de ce dispositif sont de :

- Reconquérir l'espace public
- Favoriser la rencontre et promouvoir le bien-être
- Améliorer le cadre de vie.

**Entre 2016 et 2023, ce sont 220 projets labellisés « Rue aux enfants » qui ont vu le jour, dont 70 dans des QPV. De nombreux projets sont renouvelés, preuve du succès de l'initiative.**

### L'ASSOCIATION ROBINS DES VILLES

Robins des Villes est une association d'éducation populaire créée en 1997 et animée par des urbanistes, architectes, paysagistes, sociologues... Elle est basée à Lyon et œuvre à promouvoir une vision de la ville plus partagée, écologique, agréable, et accessible à toutes et tous.

Un des axes de travail de l'association porte sur l'engagement des jeunes et se traduit par des interventions dans différentes structures : établissements scolaires, centres sociaux, MJC, ... Plusieurs actions envers la jeunesse sont déployées dans cette perspective :

- Concertation et programmation, en s'inscrivant dans un cycle scolaire d'apprentissage
- Sensibilisation aux enjeux urbains au travers d'outils, de jeux pédagogiques, de dispositifs et d'ateliers, et d'évènement (arpentages, ...)
- Formations sur les enjeux de la ville
- Accompagnements de Conseil Enfance / Jeunesse.

### LA PLATEFORME JEVEUXAIDER.GOUV.FR

La plateforme [jeveuxaider.gouv.fr](http://jeveuxaider.gouv.fr) est une réserve civique qui propose des missions de bénévolat pour toutes personnes de plus de 16 ans, au service de l'intérêt général. Sur la plateforme, un bénévole sur deux a moins de 20 ans. Un témoignage de l'engagement de la jeunesse qui peut être encouragé par les collectivités en proposant diverses missions de bénévolat.

## Les ressources



- [Le site de l'association Rue de l'Avenir](#)
- [La boîte à outils des rues aux enfants](#)
- [Le dispositif rue aux enfants](#)
- [Le flyer sur l'appel à projet « Rue aux enfants »](#)
- [La charte sur les valeurs des rues aux enfants, rues pour tous](#)
- Le projet réalisé à Carrouges (Orne) :
  1. [Sur le site de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable](#)
  2. [La fiche retour d'expérience](#)
- [Support réalisé par le groupe d'appui Auvergne Rhône-Alpes des Rues aux enfants](#)
- [La fiche « Faciliter la participation des enfants et des jeunes à l'aménagement de la ville »](#)

Contact : [infosrda@ruedelavenir.com](mailto:infosrda@ruedelavenir.com)

- [L'actualité de l'association Robin des Villes](#)

Contact Alice Péronnet :  
[alice.peronnet@robinsdesvilles.org](mailto:alice.peronnet@robinsdesvilles.org)

- [La plateforme Jeveuxaider.gouv.fr](#)

Contact Nivine Katanji :  
[nivine.katanji@beta.gouv.fr](mailto:nivine.katanji@beta.gouv.fr)



**POUR ALLER + LOIN :**  
[Cliquez pour voir le replay](#)  
[Le support de présentation](#)





## SAISON THÉMATIQUE

### LES CLÉS POUR AGIR N°4 - COMMENT RÉUSSIR LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LES PROJETS D'HABITAT ?

Retrouvez dans cette fiche outils l'essentiel du webinaire Clé pour agir n°4 portant sur les enjeux de la rénovation des logements et bâtiments de façon participative. Ces projets d'habitat représentent une clé d'entrée pour faciliter le traitement de l'habitat indigne, lutter contre la précarité énergétique des ménages et faciliter l'adaptation des logements à la perte d'autonomie. Il existe plusieurs démarches et initiatives qui permettent aux habitants de participer à la mise en œuvre de ces projets qui les touchent au premier plan.

#### Le retour d'expérience

Communauté de communes du Pays des Abers pour les trois Petites villes de demain : Plabennec, Lallinis et Plouguerneau, Finistère, Bretagne

- Un projet de colorisation des façades des centres-villes

Afin de mettre en valeur des façades et de revitaliser les centres urbains, un diagnostic a été réalisé par une architecte-coloriste pour évaluer l'état des façades et définir l'ambiance des centres-bourgs. Après proposition de plusieurs gammes de couleurs, les élus ont décidé d'ouvrir le travail à la concertation. Une réunion publique a été organisée avec les habitants. Un système de vote indicatif a été mis en place pour recueillir l'avis des citoyens sur les ambiances préférées et les tendances perçues. En parallèle, une expression libre a été encouragée à travers des post-it pour recueillir des suggestions pour améliorer le projet.

Le projet, pour l'instant en phase pré-opérationnel, sera suivi d'une phase de concertation et de communication.



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mardi 9 avril 2024

#### Intervenants :

- Chloé Billod, responsable de projets, ADRETS - Association pour le Développement réseau des Territoires et des Services
- Martin Dassieu, directeur Habitat, Association Compagnons bâtisseurs
- Andrew Lincoln, conseiller municipal de Plouguerneau, délégué à la communication et à la langue bretonne et vice-président de la Communauté de communes du pays des Abers
- Léa Marchadour, cheffe de projet Petites villes de demain, Communauté de communes du Pays des Abers
- Claudine Pezeril, directrice et fondatrice, Association Les Locaux Moteurs

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT

#### COLORISATION DES FAÇADES DES CENTRES-VILLES



© CC du Pays des Abers

### Plouguerneau, Finistère, Bretagne

- **Un projet d'habitat inclusif**

La ville de Plouguerneau, faisant partie de la Communauté de communes du Pays des Abers, porte un projet d'habitat inclusif visant à réhabiliter les locaux vacants de l'école Saint-Joseph pour créer 15 logements inclusifs pour les seniors et des espaces de vie partagés. Lauréat de l'AMI Habitat inclusif de l'ANCT, ce projet vise à promouvoir le "vivre-ensemble" en favorisant les espaces de vie communs entre les habitants, les utilisateurs de l'école et l'association gérant les jardins partagés à proximité. L'agence Manafactory, spécialisée en sociologie, ethnologie, design et communication, est sollicitée pour faciliter cette démarche en aidant les porteurs de projets à comprendre les modes de vie, les usages et les tendances urbaines dans le contexte des transitions. Des ateliers ont été organisés, ciblant notamment les seniors, afin de recueillir leurs besoins, parmi lesquels la nécessité de logements accessibles à long terme, la possibilité d'accueillir une famille et le souhait d'avoir un espace extérieur autre qu'un jardin.

- **Un projet de rénovation participative des espaces publics du bourg**

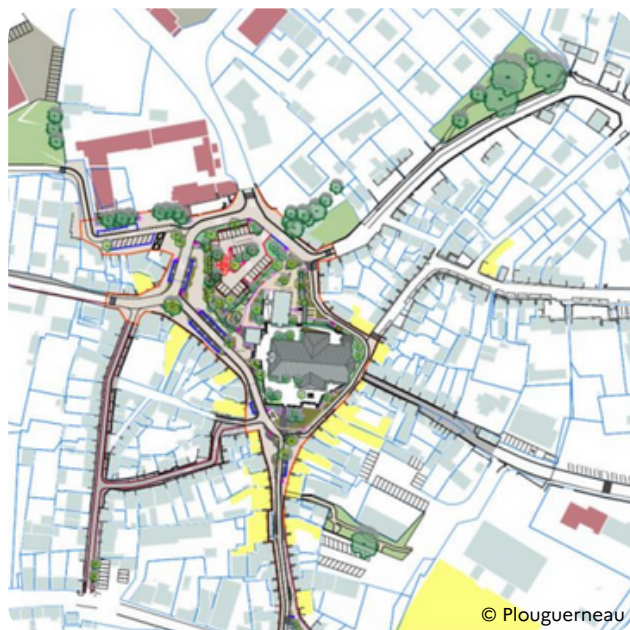
Dans le cadre de ce projet, faisant partie de l'ORT, un diagnostic partagé, des réunions publiques, des ateliers de travail et des consultations avec le grand public, ont été réalisés. L'innovation de ce projet est la mise en place de comités de suivi composés d'habitants, de commerçants et d'élus pour superviser le projet. Des discussions sont également en cours pour mettre en place des chantiers participatifs.



Être accompagné d'un cabinet de sociologie nous permet d'avoir un regard différent pour imaginer cet habitat inclusif !

**Léa Marchadour**

Cheffe de projet PVD, Communauté de communes du Pays des Abers (Finistère)



## LES SOLUTIONS MOBILISABLES

### L'AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE LES COMPAGNONS BÂTISSEURS

Les Compagnons Bâtisseurs est une association nationale dont la raison d'être réside dans la lutte contre le mal logement. Bénévoles, salariés, volontaires, habitants œuvrent collectivement pour la réhabilitation des habitats dégradés. L'association accompagne les habitants dans leur démarche d'auto-réhabilitation. L'enjeu porte notamment sur la sécurisation de ces pratiques en fournissant un cadre financier, assurantiel, administratif et technique à des habitants en situation précaire.

Rendre la réhabilitation accessible est une opportunité forte pour les ruralités dont le logement conditionne la qualité du territoire. Dans un contexte où les ménages peuvent faire face à d'importantes difficultés financières, et compte tenu d'un manque d'entreprises pour mener à bien les travaux, l'accompagnement proposé par l'association permet de maintenir à domicile de nombreux habitants.

Les Compagnons proposent :

- Des chantiers d'auto-réhabilitation accompagnés
- Des dépannages pédagogiques qui visent à réaliser des petites interventions et autonomiser les habitants
- L'accès à un Bricobus et à des ateliers solidaires de formation

En plus d'assurer la qualité de l'habitat, les actions d'auto-réhabilitation permettent la réinsertion professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi, la transmission de compétences, la création de réseaux d'entraide de proximité et une plus forte cohésion territoriale.

### L'ASSOCIATION LES LOCAUX-MOTEURS

L'association les Locaux-Moteurs, créée en 2015, lutte contre le non-recours à l'offre publique grâce au concept de « mobilité inversée » (ou « aller vers »). Le non-recours correspond aux ménages qui n'accèdent pas aux droits et services auxquels ils peuvent prétendre. Ce dernier peut être lié à la non-information, la dématérialisation des procédures ou encore la stigmatisation liée à certaines demandes. Située sur 13 territoires en Vendée et en Bretagne, l'association a recruté 40 habitants afin d'aller à la rencontre des habitants. L'objectif ? Créer des relations entre pairs pour identifier les besoins des ménages.

Une fois les besoins repérés, les locaux-moteurs accompagnent les habitants dans l'adaptation de leur logement. Ces derniers sensibilisent aux démarches existantes et dénouent les blocages, essentiellement liés à des non-recours à l'offre publique. Ce dispositif permet de cibler les besoins des populations éloignées des enjeux des politiques d'habitat. Depuis septembre 2023, l'association propose des formations-actions afin que les structures s'approprient la méthode.

### LE KIT DE CONCERTATION CITOYENNE ITINÉRANT DE L'ADRETS

L'ADRETS (Association pour le Développement en REseau des Territoires et des Services) porte un projet intitulé Habit'Alpes dont la mission est de développer des services au public et leur accessibilité dans les territoires ruraux et de montagne du massif alpin. Habit'Alpes a notamment développé un kit de concertation citoyenne itinérant. L'enjeu de ce kit, avec l'appui d'un vélo à assistance électrique et d'une remorque déployable, est de venir poser la question des enjeux liés au logement sur la place du village. Il vise à déployer des logiques de résidences territoriales, recueillir les idées des citoyens, les impliquer dans cette problématique. Après un échange avec le territoire d'accueil et une adaptation du kit au lieu de déploiement, l'objectif est d'identifier qui, parmi les citoyens, peut venir en appui à la collectivité pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le territoire.

#### Les ressources



- [Le site de l'association les Compagnons Bâtisseurs](#)
- [Les actions des Compagnons dans votre région](#)

Contact Martin Dassieu :  
[m.dassieu@compagnonsbatisseurs.eu](mailto:m.dassieu@compagnonsbatisseurs.eu)

- [Le site des Locaux-Moteurs](#)
- [Le dispositif de Formation-Action](#)

Contact Claudine Pezeril :  
[c.pezeril@locaux-moteurs.fr](mailto:c.pezeril@locaux-moteurs.fr)

- [Les propositions d'appui aux territoires d'Habit'Alpes, un projet de l'ADRETS](#)
- [Le site de l'ADRETS](#)

Contact Chloé Billod : [cbillod@adrets-asso.fr](mailto:cbillod@adrets-asso.fr)



**POUR ALLER + LOIN :**  
 **Cliquez pour voir le replay**  
 **Le support de présentation**



# Les travaux pratiques

Un retour sur les Travaux pratiques, webinaires d'une heure pour explorer dans le détail le retour d'expérience d'une collectivité, par vos questions et avec le regard d'experts.



# LE CAS PRATIQUE



## SAISON THÉMATIQUE

### TRAVAUX PRATIQUES N°1 - PROJET PARTICIPATION DU PARC DU CHÂTEAU DE TANINGES : DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ ET REGARDS CROISÉS SUR L'AMÉNAGEMENT

#### Taninges, Haute-Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes

Taninges est une commune de montagne de plus de 3500 habitants et fait partie de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG). Territoire de ski, Taninges connaît une fluctuation démographique due au tourisme. Engagée dans le programme Petites villes de demain, la commune souhaite valoriser son patrimoine riche d'histoire.

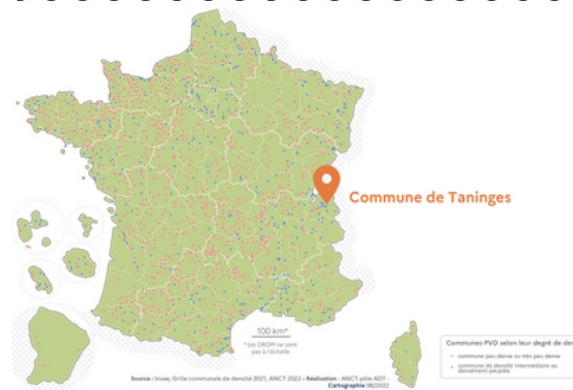
En 2022, le Cerema a accompagné la Petite ville de demain de Taninges en Haute-Savoie pour l'organisation d'un atelier citoyen prospectif afin de faire émerger les usages, attentes et souhaits des habitants pour la revalorisation durable du parc de son centre-bourg et sensibiliser les habitants à la biodiversité et gestion éco-responsable du parc.

Date du webinaire : Mardi 19 mars 2024

Intervenants :

- Géraldine Geoffroy, chargée de mission Participation, CEREMA
- Aurélie Girbal, cheffe de projet Petites villes de demain
- Karine Lancement, cheffe de projet Participation citoyenne et Transitions, CEREMA Centre Est.
- Gilles Péguet, maire de Taninges

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT



## PRÉSENTATION DU PROJET PARTICIPATIF DU CHÂTEAU DE TANINGES : DIAGONISTIC BIODIVERSITÉ ET REGARDS CROISÉS SUR L'AMÉNAGEMENT

Taninges a engagé une opération de revitalisation de son centre-bourg. La valorisation du parc de 16 000m<sup>2</sup> du Château de Taninges, situé en centre-bourg, est une des actions du projet de territoire. Avec l'accompagnement du Cerema qui a mené une double mission de diagnostic flash biodiversité et de sensibilisation des élus à la participation, Taninges a entamé en juin 2022 une démarche de concertation et de co-construction pour imaginer avec les habitants le futur aménagement de ce parc.

De juin à septembre 2022, le Cerema a appuyé l'équipe municipale dans cette démarche en 5 étapes :

- La réalisation d'une enquête d'usages réalisée par deux étudiants en architecture
- Un diagnostic flash de la biodiversité du parc et la conception d'un panneau de sensibilisation avec deux experts biodiversité du Cerema
- Deux ateliers de sensibilisation des élus et du chef de projet PVD à la participation des habitants
- Un accompagnement dans la conception et la co-animation ville/Cerema d'un atelier participatif sur la connaissance du patrimoine naturel, les usages et les fonctions du parc, et recueillir les envies et propositions citoyennes
- Une séance de bilan, tri et priorisation des propositions et d'organisation des suites à donner avec les élus

L'atelier participatif dédié à la co-imagination de l'avenir du parc et organisé le samedi 27 août 2022 a rassemblé 70 personnes. Au programme : une balade commentée de découverte des richesses du parc, des stands collaboratifs (ressentis, usages, envies et propositions...), suivi d'une synthèse collective autour d'un buffet et verre de l'amitié. Cet atelier de co-construction a donné suite à une véritable intégration des propositions dans le projet d'aménagement du parc : aires de pique nique, jeux, panneaux de sensibilisation, sécurisation des fontaines, diagnostic des arbres par l'Office National des Forêts, entretien et gestion raisonnée des espaces verts, ...

Depuis d'autres initiatives participatives ont été déployées par la ville.



**Gilles Péguet**  
Maire de Taninges,  
Haute-Savoie

Maintenant, on me demande de faire plus de réunions publiques. Ça a été apprécié d'associer les habitants à la discussion sur l'aménagement du parc.

### Les ressources



[La page Petites villes de demain sur le site internet de Taninges](#)

Contact Aurélie Girbal, cheffe de projet PVD Taninges:  
[pvd@taninges.fr](mailto:pvd@taninges.fr)

[L'offre d'accompagnement du Cerema sur la participation citoyenne](#)

[La Boussole de la participation du Cerema : une application pour organiser et suivre un processus participatif](#)

- Pour en savoir plus ou tester l'outil (gratuit) : [boussole-participation@cerema.fr](mailto:boussole-participation@cerema.fr)

[La page sur la participation citoyenne sur le site du Cerema](#)

[Le réseau Participation interne au Cerema](#)

[L'enquête du Cerema sur les pratiques de participation mises en œuvre par les collectivités](#)

Des retours d'expérience et les outils adaptés aux PVD :

- [Sur le kit participation du Club Plans Paysages avec des fiches pratiques](#)
- [Sur la concertation et l'urbanisme \(« Concerter aujourd'hui pour mieux planifier le territoire de demain »\)](#)
- [Sur comment construire la nature en ville avec les citoyens](#)
- [Sur la participation et la mobilité](#)



### POUR ALLER + LOIN :

[Support de présentation](#)  
[Lien replay](#)



**SAISON THÉMATIQUE**

## **TRAVAUX PRATIQUES N°2 - RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA COMMUNE DE MELLE (DEUX-SÈVRES)**

### **Melle, Deux-Sèvres, Nouvelle Aquitaine**

Melle est une commune nouvelle située dans la Communauté de communes du Mellois en Poitou. Elle comprend 6 000 habitants et agit comme carrefour au sein de l'intercommunalité. Reconnue comme Petite Cité de Caractère, avec ses trois églises romanes classées, sa Biennale d'art contemporain, son arboretum du chemin de la découverte classé « Jardin remarquable » et ses mines d'argent, Melle est une ville avec un héritage riche qu'elle souhaite préserver. C'est une commune dont la volonté de l'équipe municipale est d'associer fortement les citoyens (assemblées, commissions ouvertes aux habitants, groupes thématiques, rencontres des habitants,...)

La commune de Melle a été accompagnée lors d'un Atelier flash conduit par le POLAU sur la requalification de l'espace public autour de l'hôtel de Ménoc. La commune a pu se questionner sur les utilisations et la manière de faire vivre cet espace. Un projet culturel dont l'un des points forts consiste à employer des méthodes innovantes de concertation citoyenne.



**On a voulu que les habitants s'approprient la centralité dans une commune qui est très très rurale.**



**Sylvain Griffault**  
Maire de la commune de Melle  
(Deux-Sèvres)



# **LE CAS PRATIQUE**

Date du webinaire : Jeudi 4 avril 2024

#### **Intervenants :**

- Sylvain Griffault, maire de la commune de Melle
- Maud Le Floc'h, directrice générale du POLAU-pôle arts et urbanisme
- Juliette Tranchant, cheffe de projet PVD de la commune de Melle (Deux-Sèvres)

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT

anct petites villes de demain



© Mairie de Melle



## PRÉSENTATION DU PROJET D'ECOQUARTIER CULTUREL ET CRÉATIF AUTOUR DE L'HÔTEL DU MÉNOC

Le projet phare de la Petite ville de demain de Melle porte sur l'avenir du « quartier Ménoc ». En tant que Petite Cité de Caractère avec une identité culturelle très marquée, la réflexion autour de l'avenir du quartier de l'Hôtel de Ménoc, ancien tribunal d'instance avec une forte valeur patrimoniale, s'est naturellement axée sur la vocation et la dynamique culturelle souhaitée pour le quartier. A l'été 2021, la première édition de « Ménoc Plage » est lancée, avec des animations et la participation de 3 acteurs clés (la librairie, l'association Bêta-Pi, et un cabinet d'architecture) pour recueillir les idées sur l'avenir du quartier. En 2022, l'évènement est renouvelé avec une programmation enrichie.

Un projet d'Ecoquartier culturel et créatif (EcoQCC) a alors pris forme, grâce à l'accompagnement de l'Atelier des Territoires et d'un atelier flash organisé en février 2022 avec le POLAU - pôle arts et urbanisme. Ce projet d'EcoQCC, où une microfolie est en projet et qui héberge également un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, est issue de l'intrication de deux dispositifs du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Ecologie et de la Cohésion des Territoires.

Dans ce cadre, l'atelier flash s'est basé sur les principes et la méthodologie du POLAU et sa démarche d'urbanisme culturel : à partir d'une mise en récit, des ateliers publics sont organisés pour imaginer les futures transformations d'un site.

La démarche s'est déroulée en trois étapes : une phase d'enquêtes, une deuxième phase d'animation, puis une phase de restitution. La réflexion menée avec les habitants de Melle est partie de l'idée que le site de l'Hôtel de Ménoc puisse agir comme point de départ vers la réhabilitation du quartier à plus grande échelle. En d'autres termes, l'idée est celle d'un emboîtement des échelles : de l'hôtel du Ménoc vers un espace public, à savoir « la place du Ménoc », puis de cette « place du Ménoc » au quartier, et enfin de ce quartier vers un Ecoquartier culturel et créatif.

Ici, l'Hôtel du Ménoc peut donc être qualifié de « bouton déclencheur » pour travailler autour d'une nouvelle centralité que la population, répartie sur un espace très rural et peu dense, puisse s'approprier. A l'issue de l'atelier flash, la municipalité a fait appel en juillet 2022 au bureau d'études « Le Troisième Pôle », dans l'objectif d'approfondir le concept d'EcoQCC.

Aujourd'hui, plusieurs projets sont en phase expérimentale ou pré-opérationnelle. Une « Assemblée Ménoc » a été créée, composée de différents groupes et qui se réunit plusieurs fois par an. Des réflexions ont été engagées également par la commune quant au fait de savoir comment anticiper la reprise en interne, après les accompagnements menés, en prenant en compte un calendrier de faisabilité financière et en terme de moyen humain. Un point de vigilance relevé est celui de l'importance de définir les règles du jeu de la participation ainsi que l'objectif derrière la mobilisation de la population pour un projet.



**Maud Le Floc'h**

Directrice et fondatrice du POLAU

”  
Dans la petite ville de Melle,  
le levier artistique et culturel est  
mobilisé comme un outil souple et  
agile, au service de la requalification  
du territoire.

### Les ressources



[Le site de la commune de Melle](#)

[Le site des ateliers des territoires sur le site du POLAU](#)

[Le site des ateliers des territoires de la DGALN](#)

[Les formations de la plateforme EcoQuartier](#)

[L'offre de services de la démarche EcoQuartier](#)

[Le guide de l'aménagement durable du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires](#)

[Plus d'informations sur les ateliers flash](#)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Support de présentation](#)

[Lien replay](#)





SAISON THÉMATIQUE

## TRAVAUX PRATIQUES N°3 - PRÉSENTATION DU TIERS-LIEU COEUR DE BASTIDE DE LA COMMUNE DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE (GIRONDE)

**Sainte-Foy-la-Grande, Gironde, Nouvelle-Aquitaine**

Sainte-Foy-la-Grande est l'une des plus petites villes de France. Elle loge 2600 habitants et est membre de la Communauté de communes du Pays Foyen. A l'instar d'autres petites villes françaises, la Bastide de Sainte-Foy-la-Grande, autrefois remplie de commerces et services divers, a été progressivement vidée conduisant à une lente déqualification et paupérisation de la population.

En 2015, face à ces tendances structurelles, un contrat de ville entre l'Etat et les acteurs locaux a été signé, délimitant le quartier prioritaire de la ville dénommé « le quartier bourg ».

La même année, l'association de développement local Cœur de Bastide, fruit d'initiatives citoyennes, acquiert un immeuble au cœur du quartier afin de faire vivre ses missions : identifier les besoins des habitants et accompagner leurs projets afin de redynamiser le centre-ville. En 2016, ce tiers-lieu que l'on ne nomme pas encore, ouvre ses portes et est accompagné par le programme « Nouveaux lieux, Nouveaux liens » de l'ANCT qui vise à créer une dynamique nationale de transformation de l'activité dans les territoires.



**C'est l'articulation avec les autres structures qui fait le tiers-lieu, c'est pas juste un lieu, mais des équipes, une âme, des professionnels et un acteur sur le territoire.**



**Marc Sahraoui**

Adjoint au Maire de la  
commune de Sainte-Foy-la-Grande



# LE CAS PRATIQUE

Date du webinaire : Mardi 16 avril 2024

Intervenants :

- Katia Barthélémy, chargée de projet tiers-lieux, ANCT
- Arnaud Bonnet, directeur du programme Nouveaux lieux, Nouveaux liens, ANCT
- Patricia Juthiaud, administratrice du tiers-lieu Coeur de Bastide
- Marc Sahraoui, adjoint au maire de la commune de Sainte-Foy-La-Grande

Animation : Emmanuelle Le Bris, directrice adjointe du programme Petites villes de demain, ANCT

an  
ct  
petites villes  
de demain

Commune de  
Sainte-Foy-la-Grande



## PRÉSENTATION DU TIERS-LIEU "COEUR DE BASTIDE"

Grâce à leur financement et à leur accompagnement en ingénierie, Cœur de Bastide s'est fortement développé, doublant ses effectifs de bénévoles entre 2019 et 2024. Par son panel diversifié de services et ses 500 membres, dont 120 bénévoles, le tiers-lieu est un catalyseur d'initiatives citoyennes et répond aux enjeux les plus prégnants de la ville. 8 administrateurs forment la gouvernance collégiale du lieu : fondateurs, habitants, bénévoles, professionnels, associations. En 2024, Cœur de Bastide comptabilise plus de 150 visites quotidiennes, soit 5,8% de sa population.

Situé en plein centre-ville, ce lieu hybride répond aux faiblesses de son territoire grâce à 3 niveaux d'action : en proposant un accueil, une professionnalisation et un accompagnement sur le territoire vers d'autres lieux. Autrement dit, face à des taux élevés de pauvreté (42%) et de chômeurs (45%), à une faible qualification des jeunes et une absence de transport en commun de proximité, les citoyens engagés au sein de Cœur de Bastide apportent des solutions. Leur labellisation « Fabrique des territoires » a permis à l'association de salarier 12 personnes et de pérenniser des programmes d'accompagnement scolaire, social et numérique, un campus connecté, une librairie et un café associatif, une maison des associations, un centre d'accueil prioritaire et un espace d'incubation d'entreprises. Le bâtiment est entièrement adaptable : chaque espace a été conçu pour être modulable. 70 projets sont portés tous les ans et sont « puzzlés » avec les administrations locales : c'est grâce à cette capacité de mise en lien que toutes les actions menées ont un impact. L'action publique s'adapte à ce lieu hybride et c'est ce qui permet à Cœur de Bastide de créer la rencontre et l'entraide entre des publics de générations et milieux différents.



**Patricia Juthiaud**  
Administratrice du tiers-lieu  
Cœur de Bastide

On dit souvent qu'on est  
couteau suisse, parce que  
peu importe le besoin, on  
demande à Cœur de  
Bastide.



### Les ressources



[Le site de la commune de Sainte-Foy-la-Grande](#)

[Le site du tiers-lieu Cœur de Bastide](#)

[Le reportage sur le tiers-lieu en 5 épisodes sur France Inter](#)

[Le guide tiers-lieux à destination des collectivités](#)

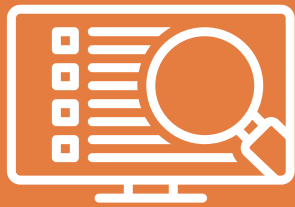
[Plus d'informations sur le programme Nouveaux lieux Nouveaux liens](#)

[Découvrez le réseau de votre région](#)

[Le podcast « Dans les coulisses des Tiers-Lieux » \(ANCT\)](#)



**POUR ALLER + LOIN :**  
[Support de présentation](#)  
[Lien replay](#)



# Le décryptage

Un retour sur le webinaire décryptage, webinaire d'une heure pour découvrir en détail une offre de services d'un partenaire du programme.



## WEBINAIRE DÉCRYPTAGE - PRÉSENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE CAP COLLECTIF / BANQUE DES TERRITOIRES

Grâce au partenariat avec la Banque des Territoires, Cap collectif propose un accès gratuit à tous les outils développés sur sa plateforme numérique Purpoz.com : budget participatif, questionnaire, boîte à idées, carte participative,... Plus de 150 Petites villes de demain ont déjà pu engager une démarche de participation citoyenne avec la plateforme.

### LA PLATEFORME PURPOZ DE CAP COLLECTIF

La plateforme Purpoz proposée par Cap collectif en partenariat avec la Banque des Territoires permet de mettre à disposition une palette d'outils différents au service de la participation citoyenne. La genèse de ce projet de partenariat part du constat que les Petites villes de demain se heurtent à des difficultés pour développer la démocratie participative sur leur territoire tels que le coût financier, les ressources humaines, la culture numérique, etc.

L'offre pour les Petites villes de demain propose à la fois de donner un accès gratuit pour lancer un projet participatif sur Purpoz, de suivre une formation technique pour maîtriser l'outil et de suivre une présentation pour connaître les facteurs clés de succès d'une démarche participative et de découvrir le panorama des usages possibles de la plateforme. La plateforme donne accès à 10 outils participatifs qui sont configurables et cumulables pour un projet : budget participatifs, questions/réponses, questionnaires, boîte à idées, débats, ...

Dans ce webinaire décryptage, deux Petites villes de demain ont eu l'occasion de témoigner sur leurs démarches menées en terme de participation citoyenne et sur leur utilisation de la plateforme Purpoz :

- Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
- Jarny (Meurthe-et-Moselle)

Pour faire une demande d'ouverture d'un compte gratuit sur Purpoz cliquez [ici](#).



## LE DÉCRYPTAGE

Date du webinaire : Jeudi 14 mars 2024

Intervenants :

- Agathe Bianchin, responsable du Succès Client, Cap collectif
- François Panouillé, chargé de mission innovation et données territoriales, Banque des Territoires
- Hervé Magnolini, troisième adjoint délégué à la "Vie de Proximité, à la Sécurité Urbaine et à la Citoyenneté" de la commune de Jarny (Meurthe-et-Moselle)
- Jessica Ascencao, chargée de mission Démocratie Participative de la commune de Jarny (Meurthe-et-Moselle)
- Marion Leguevaque, cheffe de projet Petites villes de demain - chargée de mission Participation Citoyenne et Démocratie Participative de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
- Yves Faverjon, premier adjoint au maire de la commune de Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Animation : Dominique Consille, directrice des programmes Action cœur de ville et Petites villes de demain, ANCT



” Cette plateforme nous a simplifié notre travail en ce qui concerne le budget participatif

**Hervé Magnolini**

Troisième adjoint délégué à la « Vie de Proximité, à la Sécurité Urbaine et à la Citoyenneté » de Jarny

## SAINT RÉMY-DE-PROVENCE, BOUCHES-DU-RHÔNE, PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Saint Rémy-de-Provence est une commune qui fait moins de 10 000 habitants. Elle fait partie du Parc naturel régional des Alpilles. Elle est un pôle de centralité, riche en terme d'architecture, de sites archéologique et de biodiversité. Ville touristique, sa population est multipliée par 3 en période estivale. Cependant, elle est confrontée à de nombreux enjeux tels que le vieillissement de population, un taux de pauvreté élevé et une tension sur le marché du logement.

Sa convention-cadre PVD comporte un axe sur le renforcement de la participation citoyenne et la mobilisation de nouveaux outils de concertation. La commune a alors réalisé plusieurs consultations numériques, notamment sur la rénovation d'un axe, qui a été un moyen de lire les habitants qui n'avaient pas l'habitude de s'exprimer dans les réunions publiques. La consultation publique, utilisée en complément aux réunions publiques, permet aux habitants de s'imprégner des projets, d'éviter les échanges non-constructifs et de diversifier les publics impliqués.

La commune a également mis en place un budget participatif d'un montant de 300 000€. Ce déploiement s'est accompagné d'un travail de communication, d'animation de réunions et de médiation auprès de la population. Ce budget est suivi par une commission constituée de personnes volontaires. La première édition du budget participatif, en retenant 21 projets citoyens, a permis de lancer une dynamique de participation sur le territoire, que la ville espère amplifier.



”  
**La consultation numérique était pour nous à Saint-Rémy un moyen de lire ceux qu'on n'entend pas.**

### Marion Leguevaque

Cheffe de projet Petites villes de demain - Chargée de mission Participation Citoyenne et Démocratie Participative de Saint-Rémy-de-Provence

## JARNY, MEURTHE-ET-MOSELLE, GRAND EST

La Petite ville de demain de Jarny est une ville pionnière, en terme de participation citoyenne depuis 2001. En 2018, elle a notamment été récompensée aux Trophées de la participation et de la concertation pour son engagement exemplaire. La commune a mis en place diverses initiatives, notamment la refonte du budget participatif, la création d'une commission citoyenne, le soutien aux initiatives jeunes, la remobilisation des comités de quartier, la Journée citoyenne et la concertation sur les grands projets de la ville.

L'introduction de la plateforme Purpoz a été un véritable levier d'action pour ces démarches. Elle a apporté une dimension numérique aux initiatives existantes, élargissant ainsi la participation à de nouveaux publics. De plus, elle a renforcé la transparence des projets, modernisé l'image de la collectivité, encouragé les échanges et facilité le suivi de la mise en œuvre des projets.

Bien que le vote en présentiel reste important, la plateforme a été particulièrement utile lors de la refonte du budget participatif, permettant de diffuser et de centraliser les informations pour les habitants. A noter que la refonte du budget participatif s'est accompagnée de la création d'une commission citoyenne (sans élus) qui participe à l'élaboration du budget et choisit les projets qui vont être soumis au vote. De même, la plateforme a été utilisée pour la concertation sur le Plan vélo, facilitant la collecte et la centralisation des informations pour les participants.

Cependant, quelques points de vigilance subsistent. Il est essentiel d'accompagner les citoyens dans l'utilisation de la plateforme pour garantir son appropriation. De plus, il est important de maintenir une cohérence avec les autres outils de communication de la commune. Enfin, des ressources humaines adéquates sont nécessaires pour faire vivre ces projets sur la plateforme.



### Les ressources



[Le profil de la ville de Saint-Rémy-de-Provence Purpoz](#)

[Les concertation en cours de la commune de Saint-Rémy-de-Provence](#)

[Le règlement du budget participatif de la ville de Saint-Rémy-de-Provence](#)

[Le profil de la ville de Jarny sur Purpoz](#)

[Plus d'information sur le budget participatif de Jarny](#)

[Plus d'information sur la concertation du plan Vélo de Jarny](#)

[La présentation de l'offre de service Purpoz dédiée aux PVD](#)



### POUR ALLER + LOIN :

[Support de présentation](#)

[Lien replay](#)



# Les formations



SAISON THÉMATIQUE

## PETITES VILLES DE DEMAIN : FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN DANS LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS

### Le programme Territoires d'engagement

L'équipe du programme territoires d'engagement de l'ANCT reste à votre écoute à partir de la cellule de conseil et d'orientation pour imaginer une formation sur-mesure et/ ou trouver les bons formateurs.

Contact: [matthieu.angotti@anct.gouv.fr](mailto:matthieu.angotti@anct.gouv.fr) / [perrine.simian@anct.gouv.fr](mailto:perrine.simian@anct.gouv.fr)

#### Plus d'informations

### L'offre de formation du CNFPT

- **L'accompagnement des démarches participatives et de concertation avec les habitants - Code**

L'objectif de cette formation est de connaître les méthodes, les processus et les outils nécessaires aux démarches participatives et de concertation, repérer les démarches innovantes et identifier les impacts de faisabilité de ces démarches.

- **La co-construction : mobiliser, fédérer et construire un projet avec les citoyens - Code du stage : SXB47**

Cette formation a pour objectif d'appréhender des dimensions de la démarche de co-construction citoyenne et ses finalités, d'identifier les objectifs et comprendre les facteurs de réussite et de comprendre le processus et les méthodes d'une démarche de co-construction.

- **La place des habitants dans l'élaboration des projets et dans la décision publique -Code du stage : SXPAV**

Cette formation vous permettra de comprendre comment passer de la participation des habitants à la co-construction de l'action publique, de clarifier le sens d'une démarche de pouvoir d'agir et dégager des clefs de mise en œuvre et enfin d'adopter une posture adéquate dans sa relation à l'habitant.

- **La participation des habitants aux projets urbains - Code du stage : SXPIT**

Les objectifs de cette formation sont de déterminer les enjeux des démarches de participations des habitants à la conception des projets urbains, de mettre en œuvre des dispositifs participatifs et avoir les évaluer et d'identifier les modalités d'accompagnement des initiative portées par les habitants



## LA FICHE FORMATIONS

Retrouvez les formations proposées sur la thématique de l'engagement citoyen à destination des chefs de projet Petites villes de demain et des élus référents



## L'offre de formation de la DGALN



- Formation "Impulser la participation citoyenne dans un projet d'aménagement durable"

Dates et lieux de la formation :

- du 3 au 4 juin 2024 à Rennes
- du 23 au 24 septembre à Grenoble

Pour vous inspirer, partager et capitaliser sur le pilotage et l'animation de projets de territoire avec la concertation des habitants, la DGALN vous propose deux jours de formation consacrés à la prise en compte de la participation citoyenne dans l'aménagement durable.

[Plus d'informations](#)

## L'offre de formation d'Aequitaz



- Journée Etonner la catastrophe, Comment enrichir nos répertoires et nos stratégies d'action collective ?

Cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances sur les inégalités sociales et environnementales en France, de développer une analyse critique sur les stratégies et répertoires d'action collective et une capacité à revisiter la stratégie d'action et d'alliance de votre structure.

[Plus d'informations](#)

## L'offre de formation de l'Institut des Territoires Coopératifs

Institut des  
Territoires  
Coopératifs

- (Trans)formation de 3 jours : Comment exercer son geste coopératif pour une transformation des dynamiques coopératives

Cette formation s'adresse à des personnes qui souhaitent commencer par développer leur propre "maturité coopérative", pour développer celle de leur structure et de leur écosystème territorial.

Dates :

- 5, 6 et 7 juin 2024
- 16, 17, et 18 octobre 2024

[Plus d'informations](#)

## L'offre de formation de la Cité du design



- Design management de politiques publiques

L'objectif de cette formation est de savoir initier un projet d'innovation par les usages et piloter une démarche de changement avec les citoyens. Elle vous permettra de découvrir et s'initier au design de politique publique à travers des exemples de réalisation pour en comprendre les leviers et les freins.

[Plus d'informations](#)



## Autres ressources :

**LA PROJETOTHEQUE** - D'autres exemples de participation citoyenne dans des Petites villes de demain :

- [Le premier budget participatif à Evian-les-Bains](#)
- [Création d'une guinguette éphémère à Ernée, un réel gage de convivialité et d'attractivité territoriale](#)
- [L'aménagement des entrées de ville à travers un atelier de participation citoyenne à Moulleron-Saint-Germain et à la Châtaigneraie](#)
- [Rénovation du Moulin et création d'un tiers-lieu numérique et social à Luzy](#)

**LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE** - Les articles sur le programme Petites villes de demain dans la presse quotidienne régionale [ici](#)

**LA BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE** - Les ouvrages et articles recensés par Veille & territoires de l'ANCT est à retrouver [ici](#)

**L'ÉVÈNEMENT PARTENAIRE** - Décider ensemble, propose un tarif préférentiel pour les Petites villes de demain qui souhaitent s'inscrire aux prochaines rencontres européennes de la participation qui se tiendront à Toulouse du 1er au 3 juillet 2024. L'inscription pour les Petites villes de demain est à 110€ au lieu de 220€. Inscrivez-vous [ici](#).



## Petites villes de demain

Rédacteurs : Pacôme Bertrand, Florentin Cornée, Garance Monnier,  
Hélène Milet, POPSU Territoires / Romane Desard, Emmanuelle Le  
Bris et Julie Ragot (ANCT)

Réalisation : ANCT, GIP EPAU - avril 2024